



College of Psychologists
of New Brunswick
Collège des psychologues
du Nouveau-Brunswick

Augmenter les chances de réussite

Plan pour accélérer le diagnostic et le traitement des troubles d'apprentissage au Nouveau-Brunswick

Avril 2018

Table des matières

Introduction.....	3
Un problème non négligeable	4
Comment en sommes-nous arrivés là?	7
Comment résoudre le problème?	9
Quels seront les coûts et comment les assumerons-nous?....	12
Conclusion	14
Notes en fin de texte	15

Introduction

Le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick (CPNB) est profondément préoccupé du fait que les enfants pour lesquels des risques de troubles de santé mentale ou d'apprentissage ont été détectés ne sont pas évalués ni ne reçoivent de diagnostic en temps opportun, car des problèmes complexes peuvent en découler à mesure que ces enfants vieillissent.

Selon la New Brunswick Teachers' Association (NBTA), le temps d'attente moyen pour obtenir une évaluation et un diagnostic des troubles d'apprentissage dans le système public peut atteindre trois ans. Les troubles d'apprentissage comme la dyslexie (trouble de la lecture), la dyscalculie (trouble d'apprentissage des mathématiques) et la dysgraphie (trouble de l'écriture) doivent être diagnostiqués le plus rapidement possible pour veiller à ce que chaque enfant ait la possibilité de réaliser son plein potentiel. Les enfants qui ont des troubles d'apprentissage non diagnostiqués risquent davantage de connaître une multitude de problèmes, comme le décrochage scolaire, l'analphabétisme, le chômage, les dépendances et les démêlés avec le système de justice pénale, ainsi que d'éprouver des problèmes de santé mentale.

En 2016, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a noté que le Nouveau-Brunswick se classait au troisième rang des provinces canadiennes au chapitre du taux d'hospitalisation des enfants et des adolescents pour des troubles mentaux, le taux du Nouveau-Brunswick étant presque deux fois plus élevé que celui du Québec¹.

Les épisodes dépressifs, les troubles découlant d'une réaction au stress, les troubles du comportement et les troubles d'apprentissage sont actuellement les principales causes d'hospitalisation pour maladie mentale. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a aussi souligné que la moitié seulement des enfants et des jeunes en attente de soins de santé mentale au sein du système officiel de santé recevaient les services de soins demandés dans un délai de 30 jours.

L'an dernier, la Commission de la santé mentale du Canada a souligné que près des trois quarts des enfants et des jeunes n'avaient pas recours aux services et aux mécanismes de soutien pour les aider à régler leurs problèmes de santé mentale².

Une multitude d'obstacles personnels et systémiques entravent l'accès aux services. Selon les statistiques, les travailleurs à revenu élevé qui ont un emploi stable et souscrivent une assurance-maladie privée sont ceux qui ont le plus facilement accès à des services psychologiques. Toutefois, 60 % seulement des Canadiens souscrivent un régime privé d'assurance, un fait particulièrement problématique lorsqu'on considère qu'en 2001, environ 80 % des consultations auprès des psychologues avaient lieu dans le cadre du système financé par des fonds privés.

Pourquoi si peu de consultations ont lieu dans le système public? En termes simples, le recrutement et la rétention de psychologues au sein du secteur public est difficile. Le nombre actuel de postes de psychologue vacants est inquiétant. Il en découle de longues périodes d'attente et un accès limité à des services d'évaluation, de diagnostic et d'intervention. Dans certains secteurs, le taux d'inoccupation a atteint un seuil critique de sorte que le nombre de postes de psychologue vacants dépasse le nombre de postes occupés. De plus, la charge de travail accrue, les conditions de travail préoccupantes et la disparité salariale des psychologues en poste font en sorte que de plus en plus de psychologues quittent le secteur public. Par conséquent, la capacité du système public de répondre aux besoins des enfants en est diminuée.

En résumé, il y a un manque d'équité dans le système de soins de santé actuel, et nos enfants et nos jeunes en portent le fardeau.

Un problème non négligeable

Des évaluations et des diagnostics précis en temps opportun sont nécessaires au dépistage précoce des troubles de santé mentale et d'apprentissage. On sait que la prévalence des troubles d'apprentissage se chiffre à environ 5 %, ce qui correspond à une fréquence de plus de 4 750 élèves au Nouveau-Brunswick selon les statistiques actuelles sur les inscriptions scolaires. Ces chiffres signifient que quelque 350 nouveaux cas seraient donc recensés chaque année. Selon les statistiques, 60 % de ces élèves présenteraient au moins un autre problème de santé mentale concomitant. Au Canada, le taux de prévalence pour les troubles de santé mentale s'élève à 20 %³. À un moment donné, le nombre d'étudiants ayant

besoin d'un traitement en santé mentale au Nouveau-Brunswick pourrait atteindre 19 568 jeunes⁴.

Les troubles de santé mentale et d'apprentissage qui ne sont pas dépistés à un stade précoce causent fréquemment de graves problèmes aux familles, aux enseignants et aux enfants eux-mêmes. Pour les enfants, ces problèmes se manifestent souvent sous forme de dépression, d'anxiété ou de colère. En outre, retarder le processus d'évaluation et de diagnostic entraîne des risques accrus dans de nombreux domaines : absentéisme, renvois temporaires, décrochages scolaires, comportements inappropriés, absence de réalisations et détérioration générale de la santé mentale. La source des problèmes doit donc toujours être trouvée rapidement pour que l'équipe interdisciplinaire responsable puisse établir conjointement le plan de traitement approprié.

Selon le rapport intitulé *L'inclusion scolaire : Étude des services en adaptation scolaire au Nouveau-Brunswick*, publié en 2004 : « le dépistage et l'intervention précoces sont essentiels à la réussite à long terme. Je recommande la mise en œuvre d'une stratégie provinciale concernant les troubles d'apprentissage qui sera axée sur un dépistage amélioré et rapide de ces troubles et sur l'offre de services de soutien appropriés au sein du cadre de prestation des services intégrés proposé précédemment⁵ » [traduction libre].

Il est communément admis que l'incapacité de cerner et de traiter les problèmes de santé mentale chez les enfants en bas âge a des répercussions économiques à long terme, autant pour les personnes concernées que pour la société en général. On estime à 7,9 milliards de dollars le coût annuel de la maladie mentale pour le système de soins de santé canadien. Bien que 4,7 milliards de dollars soient consacrés aux soins, une somme astronomique de 3,2 milliards de dollars est dépensée relativement à des troubles et à des décès prématurés associés à la maladie mentale. La maladie mentale est coûteuse en vies humaines : le Canada se classe au troisième rang des pays industrialisés quant au taux de suicide chez les jeunes⁶.

Selon un rapport de la Commission de la santé mentale du Canada, près de 70 % des jeunes adultes signalent que leurs problèmes de santé mentale ou leur maladie mentale ont débuté durant l'enfance ou l'adolescence⁷. Les troubles de santé mentale ou d'apprentissage non diagnostiqués, y compris le trouble déficitaire de l'attention avec

hyperactivité, peuvent entraîner pendant l'enfance d'autres problèmes, comme des troubles de comportement ou des problèmes d'anxiété ou de toxicomanie.

En vérité, le fait de ne pas traiter les problèmes de santé mentale chez les enfants en bas âge engendre diverses répercussions, et si nous ne nous occupons pas de cette question dès maintenant, nous ne ferons qu'en aggraver les effets négatifs pour notre province au cours des prochaines années. Des problèmes seront à prévoir en ce qui a trait à la littératie, à la numératie, à l'employabilité, à l'inclusion et à l'exclusion sociales, ainsi qu'à la santé. Cette situation entraînera l'augmentation des coûts assumés par le gouvernement dans les domaines de la santé, du développement social, de la justice sociale et de la sécurité publique. L'ensemble du système sera touché. Mais ces effets sont évitables.

Selon l'Association médicale canadienne, « [des] interventions efficaces en développement de la petite enfance offrent la meilleure possibilité de réduire le gradient social et d'améliorer les déterminants sociaux de la santé et produisent le meilleur rendement du capital investi⁸ ».

Les psychologues doivent jouer un rôle clé au sein du cadre de prestation des services intégrés (PSI), surtout dans les domaines de l'évaluation, du diagnostic, du traitement et de la consultation. La complexité de plus en plus grande des cas et des troubles concomitants nécessite une conceptualisation exhaustive des cas. Par ailleurs, nous devons veiller à ce que l'intensité des traitements corresponde aux besoins.

Les psychologues reçoivent une formation spéciale pour être en mesure de déterminer les interventions efficaces fondées sur des données probantes, d'appliquer les méthodes appropriées et d'aider les autres membres de leur équipe interdisciplinaire à élaborer des plans de soins personnalisés. Des recherches menées depuis de nombreuses années ont montré que les traitements psychologiques procuraient des bienfaits importants à environ 75 % des personnes traitées.

Voici un extrait du Plan d'action pour la santé mentale au Nouveau-Brunswick 2011-2018 : « Des mécanismes visant à améliorer les connaissances de tous les partenaires sont nécessaires. Les personnes aux prises avec une maladie mentale doivent disposer de renseignements à jour sur leur état et la façon dont il est traité, ainsi que sur les programmes gouvernementaux et les soutiens du système ». De plus, l'ombudsman et

défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick recommande fortement d'offrir une consultation psychologique spécialisée au personnel scolaire pour : « améliorer le niveau des connaissances et la sensibilisation face aux différentes maladies mentales et à la manière dont elles affectent l'apprentissage, la socialisation et le comportement d'un enfant » et pour « concevoir des stratégies et des programmes afin de mieux intégrer et coordonner les efforts pour fournir des services à l'enfance et à la jeunesse, en particulier ceux qui ont des besoins extrêmement complexes et les jeunes à risque⁹ ».

Comment en sommes-nous arrivés là?

Bien qu'on puisse faire valoir que de nombreux facteurs aient une incidence sur l'accès rapide aux services, le problème réside essentiellement dans la disponibilité des ressources ou, plus précisément, dans la pénurie de ressources humaines dans le système public.

Selon le registraire du CPNB, 431 psychologues attitrés exercent au Nouveau-Brunswick. Environ les deux tiers d'entre eux travaillent dans le secteur privé, et les autres exercent dans le secteur public. Selon un reportage récent de Global News, il y aurait actuellement 31 postes de psychologue vacants au gouvernement du Nouveau-Brunswick, et selon la NBTA, 16 des 29 postes de psychologue scolaire seraient à pourvoir.

Plus tôt cette année, le CPNB a mené un sondage auprès de ses membres et découvert que les principales raisons pour lesquelles les psychologues quittaient la fonction publique ou choisissaient de ne pas y faire carrière étaient notamment les conditions de travail et le grand écart salarial entre le secteur public et le secteur privé.

Selon leur convention collective actuelle¹⁰, les psychologues ont droit à un salaire maximal de 43 \$ l'heure dans le secteur public, comparativement à un salaire de 150 \$ à 200 \$ l'heure dans le secteur privé. Bien que les coûts associés à l'exploitation d'un cabinet privé soient plus élevés que le coût de la main-d'œuvre dans le secteur public (loyer des bureaux, fournitures, dotation, etc.) et bien que la décision de travailler dans le secteur public ou dans le secteur privé puisse être motivée par diverses raisons, il est vraiment difficile de faire abstraction de cette différence de salaire.

Un autre point important qui est ressorti du sondage concerne les conditions de travail dans le secteur public. Les psychologues attirés ont souligné des difficultés liées à leur capacité de gérer l'ensemble des cas qui leur sont confiés et d'établir l'ordre de priorité de ces cas, l'impossibilité de participer à des activités de perfectionnement professionnel intéressantes et l'incompréhension générale du rôle des psychologues pour l'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles de santé mentale.

Il s'agit de points importants qui doivent être réglés pour protéger l'intégrité du système public. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit veiller à ce que les points de la rémunération, de l'avancement professionnel et des préoccupations légitimes liées aux conditions de travail soient traités de manière à inciter les psychologues à habiter et à travailler au Nouveau-Brunswick plutôt qu'à chercher des occasions d'emploi dans les autres provinces. Le CPNB s'engage à travailler en étroite collaboration avec ses membres et en partenariat avec le gouvernement provincial pour améliorer les conditions de travail de façon continue. Il reconnaît que cette approche doit être un objectif permanent et doit s'inscrire dans les efforts visant l'amélioration de l'accès aux services psychologiques. La réussite à long terme du système public sera déterminée par plusieurs facteurs. L'amélioration des conditions de travail jouera un rôle crucial dans l'amélioration des taux de recrutement et de rétention.

Le Nouveau-Brunswick a d'autres difficultés à surmonter en ce qui concerne le recrutement et la rétention des nouveaux diplômés en psychologie. Bien que le gouvernement provincial s'enorgueillisse des programmes d'études supérieures en psychologie offerts à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton, seulement deux postes de stagiaire agréés sont offerts dans la province, ce qui force la plupart des étudiants à quitter le Nouveau-Brunswick pour faire leur stage.

Pour devenir psychologues attirés au Nouveau-Brunswick, les étudiants titulaires d'une maîtrise doivent travailler sous supervision pendant trois ans après avoir terminé leurs études, alors que les étudiants au doctorat doivent travailler sous supervision pendant un an avant l'obtention de leur diplôme, puis un an après. Notre meilleure chance de retenir ces étudiants au Nouveau-Brunswick est de leur offrir des occasions d'emploi, notamment des stages agréés.

Bien que l'augmentation des postes de stagiaire agréés offerts dans la province présente de nombreux avantages, le plus important de ces avantages est peut-être la capacité d'accroître, à moindre coût, le nombre de praticiens qui travaillent sous la supervision de psychologues attitrés au sein de nos systèmes. Les stagiaires accumulent plus de 1 000 heures d'expérience, acquièrent de nouvelles connaissances et peuvent travailler efficacement avec les patients et les clients de façon semi-autonome, sous la supervision d'un psychologue attitré.

Comment résoudre le problème?

Le CPNB croit que la solution aux difficultés ci-dessus peut résider dans le renforcement de l'approche de prestation des services intégrés (PSI) actuellement mise en œuvre à l'échelle de la province.

Le modèle de PSI constitue une étape importante vers la satisfaction des besoins des enfants et des jeunes sur les plans émotif et comportemental ainsi qu'en matière d'apprentissage. Le CPNB appuie la mission de PSI et s'engage à réduire les lacunes dans la prestation de services psychologiques aux enfants, aux jeunes et à leur famille à l'échelle du Nouveau-Brunswick.

Plus particulièrement, le CPNB croit que l'amélioration de l'accès aux évaluations et aux interventions et la diminution du temps d'attente pour obtenir ces évaluations et ces interventions sont des objectifs essentiels et constitueront des étapes importantes pour concrétiser la vision de la PSI. Les membres du CPNB sont prêts et aptes à soutenir les efforts de la province visant à renforcer le modèle de PSI ainsi qu'à contribuer à la réalisation de la mission et de la vision correspondantes, tout en renforçant le rôle des psychologues comme partenaires essentiels du programme.

En vérité, d'ici à ce que le gouvernement provincial soit en mesure de remédier adéquatement à la pénurie de psychologues dans le système public, nos enfants continueront d'accuser du retard. Nous croyons qu'il existe une solution à ce problème qui nous permettra de placer nos enfants au premier plan. En voici les étapes :

1. À court terme, application possible, par la province, d'un modèle hybride de prestation de services auquel participeraient les psychologues du secteur privé spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles d'apprentissage, des troubles émotionnels et des troubles du comportement chez les enfants et les jeunes, pour répondre au manque actuel de ressources au sein du système public.
2. Collaboration étroite et continue avec les intervenants pour améliorer la rétention des psychologues au sein du système public et, par conséquent, pour veiller à ce que la demande de services psychologiques dans le système public puisse être comblée par les psychologues du système public.
3. Établissement de stages supplémentaires agréés par la Société canadienne de psychologie au sein du cadre de PSI dans le but, à court terme, de fournir les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins relatifs à la PSI, et à long terme, de réduire le nombre de postes vacants au sein de la fonction publique.

La première étape de la solution susmentionnée pourrait être mise en œuvre très rapidement, mais il importe de considérer cette approche comme une mesure temporaire, car elle n'est pas assez rentable pour être adoptée comme solution à long terme. Il s'agit toutefois de la meilleure solution possible pour veiller à ce que nos enfants et nos jeunes soient évalués et reçoivent un diagnostic rapidement et qu'ils puissent entreprendre le traitement requis en temps opportun, pendant que le gouvernement provincial tente d'acquérir la capacité nécessaire en ressources pour répondre adéquatement à la demande.

Région	Équipes de PSI	Psychologues (évaluation)	Psychologues (traitement)
MONCTON	10	2	2
SAINT JOHN	9	2	2
FREDERICTON	9	2	2
BAIE DES CHALEURS	4	1	1
PÉNINSULE ACADIENNE	3	1	1
MIRAMICHI	3	1	1
EDMUNDSTON	3	1	1
TOTAUX	41	10	10

Pour renforcer la capacité du système public, nous devons augmenter le recrutement et la rétention de psychologues et accroître le nombre de postes de stagiaire agréés offerts dans la province. L'amélioration du taux de rétention de psychologues dans le secteur public est une autre étape importante et nécessaire vers la réussite à long terme du système public. Le nombre alarmant de postes vacants contribue à réduire l'accès aux services et diminue la capacité des psychologues à répondre adéquatement aux exigences de leur rôle. Nous croyons fermement que des efforts supplémentaires doivent être déployés pour évaluer les raisons pour lesquelles les psychologues quittent le système public et pour améliorer le taux de rétention. Il s'agit notamment d'examiner la parité salariale par rapport à celle des provinces maritimes voisines, les possibilités d'avancement professionnel et les possibilités de perfectionnement professionnel, ainsi que d'évaluer les conditions de travail. Déterminer les coûts supplémentaires dans ce secteur nécessitera la collaboration des psychologues du secteur public et du gouvernement afin de cerner les champs d'action prioritaires.

Il n'existe évidemment aucune solution rapide et facile à notre problème, mais nous croyons qu'une collaboration étroite et de bonnes relations de travail avec les intervenants concernés nous permettront de réussir ensemble.

L'établissement de stages est un autre moyen d'améliorer la rétention à long terme. Toutefois, les stages entraînent des coûts. En effet, la rémunération des stagiaires de la Nouvelle-Écosse s'élève à 35 000 \$ par année. Actuellement, seulement deux postes de stagiaire agréés sont offerts au Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire du Réseau de santé Horizon de Fredericton¹¹. Une utilisation efficace et stratégique de postes de stagiaire supplémentaires peut nous permettre d'améliorer le système public et ainsi augmenter le nombre d'étudiants au doctorat qui travaillent sous supervision. La formation de stagiaires en psychologie au Nouveau-Brunswick augmentera la probabilité que ces futurs psychologues décident de vivre et de pratiquer leur profession dans la province.

Quels seront les coûts et comment les assumerons-nous?

Les solutions que nous proposons dans la section précédente ont un coût, mais elles s'alignent à la position du gouvernement du Nouveau-Brunswick. En termes simples, « [le] Nouveau-Brunswick ne peut pas se permettre de continuer de sous-investir dans la santé mentale. En adoptant une approche proactive en amont, le gouvernement provincial sera en mesure de réduire le recours à des services à coût élevé comme les hôpitaux et les centres de soins spécialisés¹² ».

Par ailleurs, selon une analyse de la rentabilité de l'offre de services de psychothérapie, l'offre d'un accès à la thérapie cognitive du comportement selon un modèle de soins par paliers au Canada pourrait rapporter deux dollars à la société pour chaque dollar investi¹². Outre leurs interventions, le rôle des psychologues comme conseillers au sein d'une équipe interdisciplinaire est extrêmement précieux.

Nous estimons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick aura besoin d'environ 10 psychologues du secteur privé travaillant à temps plein au cours d'une période de huit ans pour procéder aux évaluations figurant actuellement sur les listes d'attente et pour répondre aux nouveaux besoins en matière d'évaluation. Nous fondons cette conclusion sur les faits suivants :

- il faut 20 heures, en moyenne, pour effectuer une évaluation et établir un diagnostic;
- un psychologue du secteur privé qui travaille à temps plein peut effectuer environ 40 à 50 évaluations par année (si le psychologue travaille environ 200 jours par année et six heures facturables par jour, pour un total de 1 200 heures par année);
- le Nouveau-Brunswick compte environ 95 000 élèves. Si la prévalence des troubles d'apprentissage se chiffre à 5 %, nous pouvons conclure que plus ou moins 4 750 élèves ont un trouble d'apprentissage, et nous estimons que ce nombre augmentera d'environ 350 élèves par année.

Nous croyons également que 10 psychologues supplémentaires du secteur privé travaillant à temps plein seront nécessaires pour aider les étudiants qui suivent un programme de traitement.

Actuellement, 41 équipes de PSI ont été établies dans la province, et chacune aura besoin d'un nombre suffisant de ressources psychologiques. Aux fins du présent document, nous avons établi une répartition proportionnelle approximative des ressources pour déterminer la façon dont elles devront être attribuées, mais cette répartition pourra être modifiée selon les données réelles lorsque celles-ci seront mieux comprises.

Coûts associés au modèle hybride à court terme

Le tableau ci-dessous présente les coûts qui devraient être associés à l'application du modèle hybride décrit dans la section précédente. Ces coûts ont été établis dans l'hypothèse où 20 psychologues travailleront à temps plein pour réduire les listes d'attente actuelles.

Prévisions concernant les psychologies à contrat - évaluation						
Région	Équipes	Postes	Heures annuelles	Évaluations	Heures de consultation (20 %)	Coût annuel
MONCTON	10	2	2 400	96	480	408 000 \$
SAINT JOHN	9	2	2 400	96	480	408 000 \$
FREDERICTON	9	2	2 400	96	480	408 000 \$
BAIE DES CHALEURS	4	1	1 200	48	240	204 000 \$
PÉNINSULE ACADIENNE	3	1	1 200	48	240	204 000 \$
MIRAMICHI	3	1	1 200	48	240	204 000 \$
EDMUNDSTON	3	1	1 200	48	240	204 000 \$
TOTAUX	41	10	12 000	480	2 400	2 040 000 \$

Prévisions concernant les psychologies à contrat - Traitement						
Région	Équipes	Postes	Heures annuelles	Heures avec les clients	Heures de consultation (20 %)	Coût annuel
MONCTON	10	2	2 400	1 920	480	408 000 \$
SAINT JOHN	9	2	2 400	1 920	480	408 000 \$
FREDERICTON	9	2	2 400	1 920	480	408 000 \$
BAIE DES CHALEURS	4	1	960	960	240	204 000 \$
PÉNINSULE ACADIENNE	3	1	960	960	240	204 000 \$
MIRAMICHI	3	1	960	960	240	204 000 \$
EDMUNDSTON	3	1	960	960	240	204 000 \$
TOTAUX	41	10	11 040	9 600	2 400	2 040 000 \$

Plus de 4 500 enfants et jeunes attendent une évaluation psychologique en raison des effets de troubles d'apprentissage, et beaucoup d'autres sont sur une liste d'attente pour une intervention psychologique.

Conclusion

Le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick a élaboré ce document dans l'optique de donner à tous les enfants de notre province une chance de réussite. Nous croyons que traiter les troubles d'apprentissage le plus tôt possible est la meilleure façon de veiller à ce que la prochaine génération puisse atteindre son plein potentiel. Il nous tarde de faire notre part pour atteindre cet objectif, pour le bien de tous.

Notes en fin de texte

¹CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK. Les enfants et les jeunes du N.-B. : du passé vers l'avenir, [En ligne], 2016.

²COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. Options pour améliorer l'accès aux services de counseling, de psychothérapie et de psychologie pour les maladies et les problèmes associés à la santé mentale, [En ligne], 2017.

³ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE. Information rapide : La santé mentale / la maladie mentale, [En ligne], 2017.

⁴ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE. *Statistiques sommaires : Année scolaire 2016-2017*, [En ligne], 2017.

⁵MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. L'inclusion scolaire : Étude des services en adaptation scolaire au Nouveau-Brunswick, [En ligne], 2006.

⁶COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada, [En ligne], 2013.

⁷ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE. Pourquoi investir en santé mentale contribue à la prospérité économique du Canada et à la pérennité de notre système de soins de santé - Fiche de renseignements - Principaux faits, [En ligne], 2013.

⁸ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE. L'équité en santé et les déterminants sociaux de la santé : Un rôle pour la profession médicale, [En ligne], 2013.

⁹OMBUDSMAN ET DÉFENSEUR DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE. Connexions et déconnexion : Rapport sur la condition des jeunes à risque et des jeunes qui ont des besoins très complexes au Nouveau-Brunswick, [En ligne], 2008.

¹⁰SYNDICAT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. Convention entre le Conseil de gestion et le Syndicat des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick, groupe : professionnels spécialisés en soins de santé, [En ligne], 2015.

¹¹RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON. Horizon Health NB Clinical Psychology Internship Program - Fredericton, New Brunswick - Program Brochure 2018-19, [En ligne], 2017.

¹²GOVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. Plan d'action pour la santé mentale au Nouveau-Brunswick 2011-2018, [En ligne].